

Des jeunes prometteurs





Éditorial _____	02-05
Brevet d'éducation Routière et Critérium départemental du Jeune Cyclo _____	6 à 8
-La Sécurité _____	9 à 10
Relais Virtuel de la Flamme Olympique _____	11
Les Jeux du Val-de-Marne _____	12
Forum des associations _____	13
Week-end club _____	14
Mini-Séjour Club Riec-le -Belon en Bretagne _____	15
RVM Pentecôte à Vierzon _____	16
Ressources du club _____	17-18
Assemblée Générale _____	19
Le Savoir Rouler à vélo _____	20
Divers _____	21
Carnet des jeunes Calendrier 2025 _____	22
Calendrier 2025 Route et VTT _____	23

Assemblée générale du 11 Janvier 2025

Madame, Monsieur et Chers Amis cyclos,

ÉDITORIAL VALANT RAPPORT MORAL

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs et Chers Cyclos,

La fin et le début d'une nouvelle Olympiade 2024-2028. Nous n'avons désormais plus de décalage. Ce décalage était dû à la disparition du fondateur du club : René LE ROC'H, mon père, décédé le 12 juin 2001.

Cette Assemblée générale sera marquée par l'élection de nouveaux membres du bureau et du Comité directeur, limité à 12 personnes selon les statuts du club en vigueur.

Comme vous le savez en janvier 2021, en raison de plusieurs « casquettes » en tant que bénévole, je devais en 1 heure de temps me faire remplacer et ainsi confirmer mon poste au sein de comité directeur fédéral.

C'est ainsi que mon époux a pris ma place en tant que Président, afin d'honorer sur un plan juridique et « statutairement parlant », toutes les actions que nous menons depuis la création du club. J'ai pour autant continué, d'un commun accord, à poursuivre toutes les actions du club en assurant toutes les tâches administratives qui m'incombent depuis février 2003 en tant que Présidente du club et depuis décembre 2020 en tant que Présidente d'Honneur.

Par ailleurs et puisque nous sommes désormais tous deux retraités, nous avons choisi de nous « retirer »! Après discussions et échanges avec Paulo DUARTÉ ALVÈS, Vice-président, afin de conserver notre principale activité : l'École Française de Vélo pour ne pas mettre en péril nos chers jeunes, puisque seul un moniteur fédéral peut répondre à l'accueil et à l'initiation de 12 jeunes.

C'est pourquoi, Paulo vient de suivre son stage Moniteur. Après une année d'initiation avant de valider son Monitorat, nous avons donc décidé de poursuivre nos actions jusqu'aux 40 ans du club, soit février 2027 et ensuite prendre notre retraite de bénévole.

En attendant, je remercie très sincèrement mon époux qui me soutient dans chacune de mes actions, depuis de nombreuses années.

D'ici là, nous validerons et voterons ce soir pour élire les nouveaux membres du bureau et du comité directeur. Conformément à nos statuts, les votes se font à mains levées.

Plusieurs candidatures se sont présentées pour répondre aux postes de :

Présidence et Correspondant du club, secrétaire, Trésorier Réviseur Comptable, Vice-président, Délégué de Sécurité, Responsable Jeunes et de l'EFV, Responsable Logistique, Webmestre, Responsable VTT/VTC.

Un petit rétropédalage pour vous indiquer qu'en 2019 à la suite de notre Assemblée Générale Ordinaire, la démission fortuite de la trésorière, nous a amené à la remplacer dans les meilleurs délais, avant de transmettre le procès-verbal de notre Assemblée générale ordinaire en préfecture dans les 3 mois avec la composition du nouveau bureau.

C'est ainsi que Muriel MORGE, secrétaire est passée trésorière. **Laurence MOREAU** a accepté, que nous communiquions ses coordonnées. Depuis, ce sont Muriel et moi-même qui avons assuré ce rôle. Je profite de ce moment pour remercier très sincèrement Laurence, fidèle adhérente depuis des années et qui reste la « Reine » sur tous nos événements en assurant la logistique, que ce soit sur notre Rallye du Perce Neige, sur nos mini-séjours et notre week-end club.

Il faut souligner l'investissement de tous les éducateurs bénévoles, présents chaque samedi, pour assurer les activités de l'école ainsi que la présence sans faille du responsable de l'école : **Thierry**.

J'ajoute que pendant les deux années à venir, nous allons transmettre nos expériences du terrain, le suivi de certains dossiers : comme les demandes de subvention, les relations avec la commune, le département, la région, la fédération etc.... Ainsi que la correspondance du club par le biais du site fédéral, qui permet de saisir les licences, de suivre le Bilan financier annuel, de vérifier le bordereau comptable retraçant toutes les écritures liées à notre fédération pour les répertorier dans notre trésorerie. Mais aussi, les déclarations pour l'organisation de notre rallye du Perce Neige créé en 1989, nos organisations en interne etc.... Cette liste n'est pas exhaustive.

Il faut savoir se « retirer » Nous sommes certains et nous espérons que les successeurs n'oublieront pas les valeurs fondamentales de notre club afin qu'elles perdurent. La véritable clef du succès !

C'est à ce titre et j'ajoute que notre club se porte bien. Le nombre d'adhérents se maintient et nous permet de conserver le caractère familial de notre association. Mes prédécesseurs, fondateurs du club ont œuvré avec leurs épouses, pour épargner dans le but d'investir dans l'achat d'un fourgon.

Aujourd'hui, nous nous orientons plus vers l'achat d'une remorque plus adaptée à nos déplacements. Reste à définir le lieu de son gardiennage.

Avec le nouveau Comité Directeur, nous allons travailler sur les 40 ans du club pour les fêter aussi dignement que pour ses 30 ans. J'ajoute que notre club fut fondé le 13 février 1987, tout comme son école vélo, attribuant et donnant la priorité aux jeunes sur toutes nos actions.

Après le passage de ses 40 ans d'existence, nous tirerons notre révérence à l'aube de nos 70 ans, après plusieurs années d'investissement dans ce club qui anime notre respect, notre attachement. Dans ce club, des souvenirs subsistent, comme en témoigne cet équipement. Il ne s'agit pas d'immortaliser ceux qui l'ont fondé, ni de rappeler sans cesse ceux qui l'ont construit, mais en souhaitant la sauvegarde des valeurs et les bases de notre club, alors, la passation se fera naturellement. Elle permettra de poursuivre les activités existantes, mais aussi permettra aux nouveaux comité directeur de construire de nouvelles actions.

Notre calendrier 2025 permettra aux adhérents de plus de 18 ans de bénéficier de la prise en charge par le club de leur engagement sur les organisations liées à notre pratique : la bicyclette. À charge pour eux, d'inscrire leurs périodes et ainsi de participer au Challenge Départemental René LE ROC'H pour conserver une des meilleures places au niveau départemental comme depuis plusieurs années.

Pour les plus jeunes, ils s'inscriront sur les activités départementales qui leur sont dédiées, précisant que certaines dates (hormis BER et Critérium) pourront être modifiées en raison de nouveaux membres du Comité départemental qui seront élus dès le 1^{er} février 2025 : *calendrier pages 22*.

Pour les organisations départementales et le cumul avec nos organisations en interne, notre trésorière établit un tableau permettant d'appliquer à chacun des licenciés une réduction tarifaire, en respectant le calendrier des règlements y compris pour ceux qui payent par virement.

À noter :

-RVM Pentecôte 2025 du 7 au 9 juin moyennant une participation individuelle de 307€ à Saint-Omer (ROUTE & VTT). Fin des inscriptions en janvier 2025.

-VI au Féminin en Bourgogne – Dijon du 18 au 20 septembre (BP en cours) - Lancement des inscriptions le 1^{er} février 2025.

-Mini-séjour club à Saint Cast le Guido (35) - week-end de l'Ascension du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin, fin des inscriptions : avant le 25 janvier.

Notre Week-end club se déroulera début octobre. Les dates ne sont pas encore déterminées en accord avec les gérants de notre gîte.

J'ajoute qu'en raison des Olympiades dans chaque structure : clubs et comités précisant qu'avec des obligations tarifaires à venir avec l'ONF, les organisations VTT risquent d'être compromises dans certains clubs. À suivre.

Avant de conclure chaque adhérent recevra notre bulletin annuel version papier : « l'École sans Mur », confectionné par mes soins. Le dernier date de 2011.

Pour les éditions suivantes, j'invite l'ensemble des adhérents à prendre leur plume !

Aujourd'hui, nous nous orientons plus vers l'achat d'une remorque plus adaptée à nos déplacements. Reste à définir le lieu de son gardiennage.

Tous les adhérents vont avoir un exemplaire de la fiche du Challenge Départemental, en les remerciant de nous indiquer s'ils leur restent des étiquettes. Ces étiquettes nominatives leur permettent de s'inscrire plus facilement sur telle ou telle organisation.

Chaque adhérent sera amené à renouveler sa licence. Pas d'augmentation tarifaire en 2025. Les adhérents qui bénéficient d'une licence 16 mois depuis septembre 2024, n'ont rien à régler, ni à remplir. Tous ceux qui vont renouveler leur licence devront :

- signer la notice d'information,
- conserver le questionnaire de santé.

Le règlement peut s'effectuer par virement (se rapprocher de la trésorière).

À l'issue des différents votes, nous terminerons cette soirée par la remise des récompenses et le partage de la traditionnelle galette des Rois.

Enfin, les jeunes et leurs éducateurs sont conviés à la remise des récompenses lors de l'assemblée générale du comité départemental à Chevilly Larue le samedi 1^{er} février 2025. Covoiturage à organiser avec Thierry et Paulo. Les parents qui pourront assurer du covoiturage doivent se faire connaître. L'école fermera donc ses portes plutôt pour se rendre à Chevilly Larue.

Au nom du Comité directeur, nous renouvelons tous nos meilleurs vœux à l'ensemble des adhérents pour 2025, de belles balades à vélo et j'en profite pour d'ores et déjà féliciter les membres du bureau et du comité directeur qui seront élus pour 4 ans.

**Pour le Président,
La Présidente d'Honneur,
Marie-Christine DUDRAGNE.**



JEUNES

Critérium départemental et Brevet d'Éducation Routière

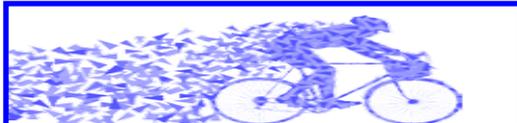
RÉSULTATS BREVET EDUCATION ROUTIÈRE 2024

BER 1^{ER} NIVEAU (sur 20 points^o: de 18 à 20)¶

ECLB ^o	M VESCOVI ^o	JULIAN ^o	20 ^o
ECLB ^o	Me DESRUELLES ^o	EVA ^o	19 ^o
ECLB ^o	M MENDY ^o	RAFAEL ^o	19 ^o
ECLB ^o	M CRATERE ^o	MATHIS ^o	18 ^o
ECLB ^o	M LEPESANT ^o	MATTHIEU ^o	20 ^o
ECLB ^o	M LOPES ^o	VALENTIN ^o	19 ^o
ECLB ^o	Me MARK ^o	CLARA ^o	20 ^o
VC Sucy-en-Brie ^o	M DESAUW ^o	ALEXANDRE ^o	20 ^o
VC Sucy-en-Brie ^o	M MAGNER ^o	ADRIEN ^o	18 ^o
VC Sucy-en-Brie ^o	M REMY ^o	ADRIEN ^o	19 ^o

BER NIVEAU QUALIFIÉ (sur 100 points de 95 à 100)¶

ECLB ^o	M VESCOVI ^o	JULIAN ^o	96 ^o
ECLB ^o	M CASARES GUIMARAES ^o	ALEXIS ^o	95 ^o
ECLB ^o	M CORREIA ^o	LEWIS ^o	100 ^o
ECLB ^o	M MENDY ^o	RAFAEL ^o	95 ^o
ECLB ^o	M CRATERE ^o	MATHIS ^o	100 ^o
ECLB ^o	M LEPESANT ^o	MATTHIEU ^o	100 ^o
ECLB ^o	Me MARK ^o	CLARA ^o	100 ^o
ECLB ^o	M SEGUEG ^o	LAMARA ^o	100 ^o
ECLB ^o	M DUBAR ^o	PAUL ^o	96 ^o
VC Sucy-en-Brie ^o	M DESAUW ^o	ALEXANDRE ^o	100 ^o
VC Sucy-en-Brie ^o	M MAGNER ^o	ADRIEN ^o	96 ^o
VC Sucy-en-Brie ^o	M NEGRE ^o	NATHAN ^o	100 ^o
VC Sucy-en-Brie ^o	M REMY ^o	ADRIEN ^o	96 ^o
ECLB ^o	M FELOUAH ^o	YANEL ^o	96 ^o



BRAVO À TOUS LES

Suite BREVET ÉDUCATION ROUTIÈRE

EXPERT

plaque de cadre	Club	N° licence	Nom	Prénom	CODE DE LA ROUTE / 30 POINTS	PARCOURS DE MAÎTRISE / 50	PIÈCES DE VÉLO / 20 POINTS	TOTAL 100 POINTS	RÉSULTATS
11	4923	954428	CRATERE	MATHIS	30	50	20	100	100
17	6306	919510	DESAUW	ALEXANDRE	30	50	20	100	100
21	4923	952967	FELOUAH	YANEL	25	50	20	95	95
9	4923	954049	LABOUR-DETTE	JOANA	30	50	20	100	100
12	4923	897045	LEPESANT	MATTHIEU	30	50	20	100	100
13	4923	954048	LOPES	VALENTIN	20	50	20	90	90
18	6306	954308	MAGNER	ADRIEN	25	50	25	100	100
14	4923	897188	MARK	CLARA	30	50	20	100	100
20	6306	954309	REMY	ADRIEN	30	50	20	100	100
2	4923	942694	VESCOVI	JULIAN	25	50	20	95	95
1	4923	954055	BOUCETTA	YANIL	30	50	20	100	100
3	4923	954057	CASARES GUI-	ALEXIS	30	50	20	100	100
5	4923	954053	CORREIA	LEWIS	25	50	15	90	90
6	4923	954050	DE-SRUELLES	EVA	30	50	20	100	100
7	4923	954577	DOMINGOS MARIE	MARIA	30	50	17,5	97,5	97,5
16	6306	956353	DUBAR	PAUL	17	50	20	87	87
10	4923	940495	MENDY	RAFAEL	25	50	20	95	95
19	6306	954488	NEGRE	NATHAN	25	50	25	100	100
15	4923	957740	SEGUEG	LAMARA	30	50	17,5	97,5	97,5

Le Brevet d'Éducation Routière est composé de trois niveaux axés principalement sur le Code de la Route, mais aussi la présentation du vélo et le parcours de maniabilité. Les jeunes ont tous été reçus (sur les 3 niveaux). Ils ont tous reçu une médaille et diplôme pour chacun des niveaux. Un Trophée a été remis à Clara MARK, féminine, qui comptabilise 100 points sur les 3 niveaux.



BRAVO AUX JEUNES

Critérium départemental du Jeune Cyclo du 17 mars

Vététistes

	CAT	NOMS	Prénoms	clubs	points
1	CADET M	EVEN MADEC	LOUIS	6306	700
2	CADET M	ANDRE	LOTHIN	6306	680
3	CADET M	CHAMPENOIS	YANN	6306	660
4	CADET M	ZOBEL	NOE	4923	552
1	JUNIOF M	BOUDAS	JULIEN	6306	830
2	JUNIOF M	CURRECH DU PONT	SAMUEL	6306	817
3	JUNIOF M	VACHER	GAETAN	6306	790
4	JUNIOF M	MOREL	TELIAU	6306	737
5	JUNIOF M	BAH DJIBRIL	ABDOULA'	4923	470
1	MINIM M	JOB-CHALUMEAU	VICTOR	6306	662
2	MINIM Me	BESNIER	AGATHE	6306	637
3	MINIM M	VESCOVI	EVAN	4923	519
4	MINIM Me	AISSAOUI	ALDJIA	4923	392
5	MINIM M	HAMOUCHE	AOMAR	4923	345

Routiers

R1 - FOUCAULT Aurélien

592 Points

R2 - KADDOUR Adil

418 Points

Les deux routiers ont été sélectionnés d'office au Critérium Régional les 22 et 23 juin à Verneuil sur Seine. Seul ADIL y a participé.

Quand aux vététistes, Evan VESCOVI (Minime) termine 3ème au départemental. À ce titre, il fut sélectionné au Critérium régional, mais n'a pas pu y participer

Notons pour leur première participation, les bons résultats d'Evan 3ème Minime, de Noë, 4ème Cadet, d'Aldjia 4ème Minime et d'Aomar 5ème Minime.

Puis, Eva et Clara ont été sélectionnées pour participer début mai au Concours National d'Éducation Routière dans le Lot. Seule Clara s'y est rendue.





LA SÉCURITÉ

LES BASES

À TITRE PERSONNEL

Je délivre ce témoignage après plus de 20 ans de bénévolat et par expérience, j'incite tous les adeptes de la bicyclette à rentrer dans un club et donc être licencié. J'ai fait à plusieurs reprises la différence entre un club doté ou non d'une école de vélo.

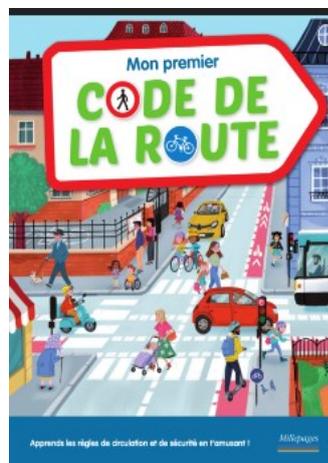
Les bases qui sont inculquées dans une école sont primordiales en terme de sécurité incluant le Code de la Route et surtout le Respect des autres.

Les jeunes de moins de 13 ans peuvent participer au Brevet d'Éducation Routière organisés par les comités départementaux. Trois niveaux leur permettront d'accéder sans classement au Concours Régional puis au Concours National.

Au programme : parcours de maniabilité pour tester leur agilité et leurs connaissances au Code de la Route.

Les jeunes qui ont 13 ans dans l'année participent au Critérium Départemental avec un classement (le seul autorisé par notre Fédération). Selon le nombre de places à l'échelon national des places sont attribuées par le Comité Régional. Selon les résultats, les jeunes pourront être également sélectionnés au Critérium National.

Depuis 2002, deux jeunes ont représenté dignement les couleurs de notre club., dont 1 a terminé sur la première Marche du Podium : Théo MAGNIN.

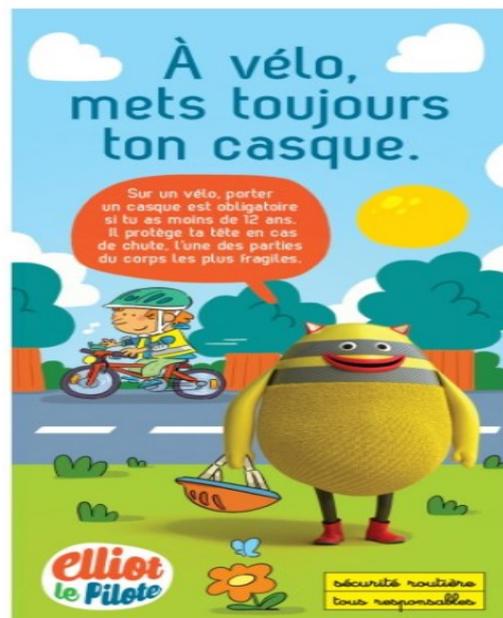




SUITE : LA SÉCURITÉ

Pour plus d'animations sur le Brevet d'Éducation Routière en 2025, il faut s'appuyer sur des bénévoles plus nombreux ce jour-là et ensuite envisager une sortie à vélo, sortant de la réglementation de ce Brevet.

L'Équipement du Vélo contribue à votre sécurité, notamment l'éclairage et l'avertisseur sonore. Les cyclistes doivent porter des gants et si le casque n'est pas obligatoire pour les adultes, il est vivement conseillé, et reste obligatoire en école cyclo. Les cyclistes doivent toujours être munis un gilet de sécurité à porter en cas de pluies ou à la tombée de la nuit, pour être visibles.





Relais Virtuel de la

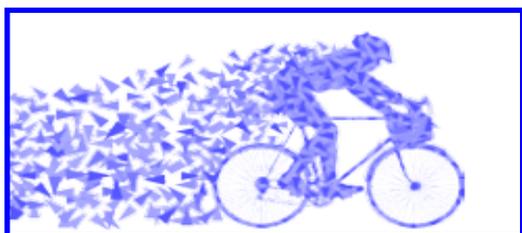
Samedi 6 avril
Rassemblement des deux clubs



Organisé par le Comité départemental, ce sont 13 jeunes de l'école qui se sont déplacés à vélo pour rejoindre la ville de Villeneuve-le-Roi. Encadrés par Thierry, Paulo, Philippe et Muriel.

Ainsi que Marie-Christine, qui a terminé le parcours total de ce Relais jusqu'au siège du Comité Départemental Olympique Sportif basé à Gentilly, accompagnée de deux jeunes : Clara M et Matthieu L.





Les Jeux du Val-de-Marne

Le samedi 15 juin, la 58ème édition des JEUX DU VAL-DE-MARNE pour une rencontre Inter-écoles.

Cette année, la seule école qui a participé à ses Jeux, aura permis aux jeunes du club de se rendre à vélo au Parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne

À notre arrivée, le Comité départemental dont deux membres –Estelle et André- avaient élaboré un petit parcours de maniabilité dans le Parc.

À l'issue de ce parcours, les jeunes ont pris un gouter offert par le comité départemental, avant de reprendre leur monture et rejoindre le club.





Forum des Associations

Depuis de nombreuses années, les dirigeants tiennent un stand à l'occasion du Forum des Associations organisé par la ville de Limeil-Brévannes.

Cette journée nous permet de renseigner les Brévannais et dans la mesure du possible de répondre aux attentes des jeunes qui souhaitent s'inscrire dans notre École Française de Vélo.

Mais aussi, de s'inscrire pour rejoindre notre section féminines qui devient, aujourd'hui mixte, en raison d'une tendance d'actualité privilégiant la parité.

Nous nous souvenons d'une année, où nous avons fait et vendu des crêpes.

En 2023, de nombreux jeunes prometteurs sont venus nous rejoindre.



Rafaël ABBALLE



Week-end Club

À MÉRY-ÈS-BOIS (18 CHER)

À la conquête d'un gîte dans le Cher et après plusieurs essais et recherche, nous avons trouvé ce gîte dans le Parc de Méry-Es-Bois, chez Ana-Paula et Stephan STRAVER, avec qui nous avons sympathisé.

Il est vrai que nous participions à l'époque et ce pendant de nombreuses années à la randonnée de la JS Boulleret, jusqu'à la dernière où l'accueil avait bien changé, tout comme les tarifs !

Cette randonnée était un peu éloignée de notre gîte. C'est une des raisons pour laquelle, nous avons opté pour une autre organisation lors de notre week-end club qui a toujours fait place aux échanges conviviaux avec le plaisir de se retrouver.

Notre programme varie d'une année sur l'autre alliant le vélo et le tourisme, comme en 2023 en visitant **le Moulin Gentil à Neuvy Barangeon** entre Sologne et Berry, dans le département du Cher, un ancien moulin à eau du XVe siècle invite les visiteurs à découvrir sa nouvelle scénographie depuis le 1er février 2017 (*1). Certains d'entre-nous abandonnent leur monture le dimanche matin, préférant faire quelques emplettes de produits régionaux, tel que du chèvre !

Par ailleurs, notre gîte est sécurisé et permet aux jeunes participants de jouer en toute tranquillité : tennis, mini-voiturette et ils découvrent en même temps les joies d'une ferme. Les vaches « Parthenaises » sont nombreuses et leurs veaux font partie de la curiosité, sans oublier la basse-cour et l'âne (*2) qui font partie intégrante de tous les animaux du gîte (*3). Ajoutons que nous privilégions le covoiturage pour accompagner des jeunes et assurer le transport des vélos.



La Maison de l'Environnement (*1)



et L'âne et ci-dessous le salon du gîte (*2)

* (3)





Mini-Séjour RIEC-LE-BELON

MINI-SÉJOUR RIEC LE BELON du 8 au 12 mai

À l'Ascension – Voyage Itinérant de 5 jours fixé depuis presque un an. Nous étions 8 cette année à nous extirper de l'Île-de-France du 8 au 12 mai au VTF de Riec-le-Belton.

Nous avons partagé ce domaine avec notre club voisin l'ASB.

Au programme du vélo et des visites.

Joanna ==>



Le mercredi après-midi, direction Doëlan, magnifique petit village et petit port avec vue sur la maison où résidait Batinder, la maison qui l'aurait inspiré à rédiger son discours sur l'abolissement de la peine de mort.

Le jeudi direction Trégunc pour visiter la conserverie Courtin. Quelques emplettes avant de reprendre notre monture pour déjeuner au VTF. L'après-midi, Visite de la distillerie HÉROULT à Quimperlé avec un détour pour acheter un slip de bain pour notre « nageuse internationale » ! (Dominique L).

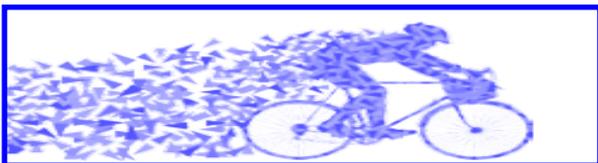
Le vendredi, Visite guidée : les Huitrières de BELON et l'après-midi, visite et emplette à la crêperie BOSSER (Boissière), ainsi que pour certains, la découverte de la ville close à Concarneau.

Le samedi matin, visite de la biscuiterie à Pont Aven et l'après-midi visite guidée de la Ville de Pont Aven.

Un temps magnifique et chaud, jusqu'à notre départ le dimanche matin où nous avons privilégié de prendre un pique-nique plutôt que de partir plus tard du VTF, vu le nombre de kilomètres pour rejoindre l'Île-de-France.

Merci au participants de notre club : Muriel, Axelle, Lukas, Dominique, Andréa, Joanna et nous deux. Nous espérons être plus nombreux en 2025, via le VTF de Sain-Cast-Le-Guido (22).





RVM PENTCÔTE

Rayons du Val-de-Marne à Vierzon

À l'occasion du week-end prolongé de la Pentecôte, le Comité départemental organise un mini-séjour à vélo. Plusieurs parcours et le dimanche, il prévoit également une visite.

Cette année, nous étions hébergés au Campanile de Vierzon.

Le dimanche, nous avons déjeuné à Méhun sur Yèvres ([BPF](#)) pour rejoindre Nançay ou une visite guidée attendait les participants avant d'acheter, pour ceux qui le souhaitaient, les biscuits de Nançay.

Merci au participants de notre club présents : Paulo, Muriel, Philippe, Dominique, Thierry et Marie-Christine.

Le temps incertain nous a tout de même permis de rouler sans pluie !



Mehun sur Yèvres ([BPF](#)) := Brevet des Provinces Françaises

Paulo digère !



Ressources du club

LA VÉGÉTALE et autres

En 2023, nous avons signé une convention de partenariat, pour un appel à projets « Animons la Végétale » reconduit en 2024 à hauteur de 5000€ par exercice, ce qui nous a permis de renouveler notre parc à vélos. Il est vrai que pour toutes ses actions, nous étions amenés à prêter si nécessaire, vélos et casques. Sorties ouvertes au non-licenciés.

Plusieurs sorties sur ces

deux années consécutives.



L'ANS (Agence Nationale du Sport) connu il y a quelques années sous le nom du CNDS, nous permet de solliciter une subvention, selon plusieurs thématiques qui changent d'une année sur l'autre. Notre Fédération émet un second avis circonstancié, puisqu'en premier lieu, elle demande aux Comité Régionaux d'analyser les différentes demandes. En 2023, nous avons perçu 1500€ et pour justifier celle-ci, un compte-rendu financier devait être joint avant le 30 juin 2024. Pour cet exercice, renouvellement de notre demande dans le cadre du Savoir Rouler À Vélo. C'est pourquoi, nous sommes allés tous les deux au Domaine de Grosbois pour initier plus de 24 jeunes au dispositif.

Le Conseil Départemental du Val-de-Marne, nous alloue également une **subvention** de 0.40 cts par habitant. Elle est calculée en fonction du nombre de licenciés principalement Brévannais. En 2023, nous avons perçus 500€.

La Fédération émet annuellement un Bilan financier, selon certains critères tels la Fête du Vélo, la signature d'une convention Pré-Accueil, le nombre de nouveaux licenciés, les nouveaux abonnements à la revue fédérale etc., Puis une **Dotation** allouée chaque année aux Écoles Françaises de Vélo, calculée selon l'assiduité des jeunes ou dans le cadre d'un projet innovateur, ce qui génère annuellement l'agrément de notre école.



Suite des Subventions, dotations etc

DOTATION ÉCOLE CYCLO : elle est incluse dans le bilan annuel de la Fédération et nous devons la dissocier dans les comptes, puisqu'il ne s'agit pas d'une subvention.

Pour Information :

Le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux associations concernées depuis le 1er janvier 2020.

Le règlement n° 99-01 adopté le 16 février 1999 par la Comité de la réglementation comptable « relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations », a force obligatoire pour toutes les associations (et fondations) soumises, par des dispositions législatives ou réglementaires, à l'obligation d'établir des comptes annuels (arr. 8 avril 1999, JO 4 mai).

Le plan comptable des associations est une adaptation du plan comptable général tel qu'il résulte en dernier lieu du Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 modifié du Comité de la réglementation comptable (désormais « Autorité des normes comptables »), homologué par l'arrêté interministériel du 22 juin 1999 (JO du 21 sept. 1999).

Ce [plan comptable](#) de 1999 est abrogé depuis le 31 décembre 2019.

Un nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif est applicable aux associations concernées depuis le 1er janvier 2020.

Après presque deux ans de travail au cours de réunions avec les différents acteurs (représentants d'associations et de fondations, du Haut Conseil à la vie associative, des ministères de l'intérieur et de la vie associative, de corps de contrôle et de la profession comptable), l'Autorité des normes comptables (ANC) a adopté un nouveau règlement comptable applicable, à partir du 1er janvier 2020, aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.



Assemblée Générale Ordinaire

« Sans bénévolat, pas de vie associative ». 1.1 Définitions En 1993, un rapport du Conseil économique et social définissait le bénévole comme celui qui s'engage librement pour mener à bien une action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat est ainsi considéré comme un don de temps librement consenti et gratuit. Le « Petit Robert 2009 » lui attribue l'étymologie latine *benevolus* « bienveillant », de *bene* « bien », et *volo* « je veux ». D'un point de vue comptable, le bénévolat constitue une contribution volontaire en nature qui est, par principe, sans contrepartie. Le « bénévolat informel » (aide aux voisins, coup de main...) est à distinguer du « bénévolat formel » qui s'exerce au sein d'une structure organisée.

L'assemblée Générale Ordinaire réunit annuellement en fonction des statuts d'une association et elle permet de présenter les rapports de l'exercice.

L'assemblée Générale Extraordinaire permet de modifier les statuts d'une association Loi 1901. Quant au Règlement Intérieur, son approbation se fait en Assemblée Générale Ordinaire.

Selon nos statuts, le vote se fait à main levées et non à bulletin secret. Les parents votent pour leur enfant licencié au club et mineur.

Diriger une association ne s'improvise pas... cela nécessite des compétences variées, de l'énergie... et du temps !

Nous profitons de notre Assemblée Générale pour récompenser les plus jeunes pour les remercier de leur assiduité. Les moins jeunes peuvent l'être également. Nous procédons au renouvellement des licences et partagerons en ce début d'année la Galette des Rois.



SRAV

LE SAVOIR ROULER À VÉLO

Le savoir rouler à vélo est un programme d'apprentissage du vélo mis en place par l'Etat réservé aux enfants de 6 à 11 ans afin qu'ils puissent acquérir les fondamentaux de base pour se déplacer seul à vélo dans leur quotidien. Les enfants vont découvrir les fondamentaux du code de la route qui s'applique aux vélos et les comportements appropriés au partage des espaces avec les autres usagers.

Au programme :

1-Savoir pédaler : Maitrise des fondamentaux du vélo au travers de l'équilibre, du pédalage, du pilotage.

2- Savoir circuler : Transmission des connaissances liées à la sécurité routière en milieu sécurisé au travers des règles du code de la route et des comportements adaptés au partage de l'espace.

3- Savoir rouler à vélo : Rouler en milieu réel de circulation et de partage des espaces avec les autres usagers.

Rien de nouveau, c'est le niveau « Qualifié » du Brevet d'Education Routière que l'on apprend dans les Ecoles Française de vélo ! Le petit plus du savoir-faire de la fédération, vous pouvez proposer une mini-randonnée avec un point particulier à découvrir et un goûter !

Ces trois blocs prévoient de leur inculquer les éléments du vélo, de dissocier sa composition, de connaître les éléments de sécurité, tels l'éclairage avant et arrière.

Ils apprennent à prendre un virage à 90°, à lâcher un appui, à se mettre en position cavalier, à tendre un bras pour signaler leur virage à gauche ou à droite. D'effectuer un parcours de maniabilité à vélo. De connaître les principaux panneaux de signalisation du Code de la Route.

Toutes ses connaissances seront indispensables pour réaliser le bloc 3 puisqu'ils effectueront leur première balade à vélo en toute sécurité.

Notre club est habilité à la dispenser. Dans le cadre de notre demande de subvention auprès de l'ANS (ancien CNDS), ce dispositif fut réalisé au centre aéré du Domaine de Grosbois en 2023 puis en juillet 2024. Cette année, comme nous étions deux Moniteurs, ce sont 24 jeunes qui ont pu être évalués.

Tous les jeunes de notre école suivront également ce dispositif.





DIVERS

BESOIN DE L'ÉCRIRE



Citations de l'inventeur du Cyclotourisme.

« Ce n'est jamais sur une bicyclette à rendement maximum que le cyclotouriste obtient son meilleur rendement »

Ne jamais forcer, rester en dedans de ses moyens, surtout pendant les premières heures où l'on est tenté de se dépenser trop parce qu'on se sent plein de forces. Ne jamais pédaler par amour-propre.

Paul de VIVIE dit VELOCIO.

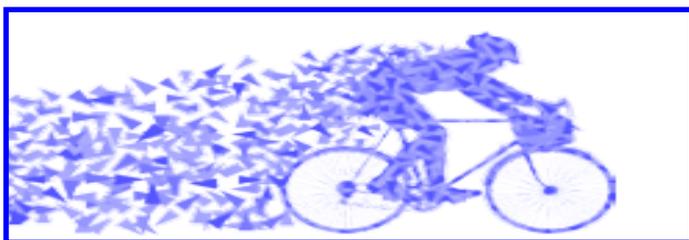
L'élection officielle d'un Webmestre devrait nous permettre d'alimenter plus régulièrement notre site Web crée par Axelle : www.eclb.sportsregion.fr et permettre d'échanger en direct avec les adhérents. (grâce à leur numéro de licence).



Carnet des jeunes

CALENDRIER 2025

CALENDRIER 2025			
ORGANISATIONS JEUNES			
Dates 2025	Clubs organisateurs	Randonnées	Distances
samedi, 25 janvier 2025	CODEP 94	Audax jeunes	20 km
dimanche, 9 mars 2025	CODEP 94	BER	
dimanche, 9 mars 2025	CODEP 94	Critérium Route	30 km
dimanche, 9 mars 2025	CODEP 94	Critérium VTT	15 km
samedi, 25 janvier 2025	CODEP 94	Audax jeunes	20 km
samedi, 15 mars 2025	CODEP 94	Audax jeunes	30 km
samedi, 29 mars 2025	CODEP 94	Audax jeunes	40 km
mercredi, 2 avril 2025	CODEP 94	Audax jeunes	50 km
samedi, 24 mai 2025	CODEP 94	Audax jeunes	60 km
samedi, 14 juin 2025	CODEP 94	59 ème Jeux du Val-de-Marne	Challenge inter EFV
samedi 27 septembre 2025	CODEP 94	Audax jeunes	70 km



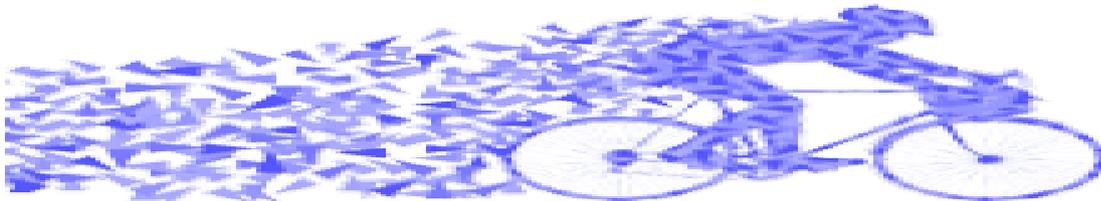
Calendrier 2025

Les randonnées dominicales sur ROUTE :

dimanche, 9 mars 2025	SMUS	Grand Bi
dimanche, 16 mars 2025	ACBE	Boucles de l'Est
dimanche, 23 mars 2025	ECLB	36 ème rallye du Perce-neige
samedi, 5 avril 2025	CSM	Brevet Audax
dimanche, 6 avril 2025	Plessis-Trévisé	La Plésséenne
dimanche, 20 avril 2025	ASB	31 ème Randonnée Brévannaise
dimanche, 27 avril 2025	AV Thiais	23 ème Randonnées Thiaisiennes
dimanche, 4 mai 2025	V. C. R. M	SOUVENIR Gérard CLAUDON
7- 8 & 9 juin 2025	CODEP 94 - 6ème RVM	SAINT-OMER -62- (& BASE VTT DE LUMBRES)
dimanche, 15 juin 2025	CODEP 94	59 ème Jeux du Val-de-Marne
dimanche, 29 juin 2025	Chevilly-Larue	Rallye d'été de Chevilly
dimanche, 7 septembre 2025	Red Star Club	La Balade des Cyclos Campinois
18/09 au 20/09/2025	CODEP 94 VI au féminin	BOURGOGNE
dimanche 14 septembre 2025	AC Gentilly	Rallye de la Bièvre
dimanche, 21 septembre 2025	US Créteil	À travers l'IDF - Challenge Lucien Dupré
dimanche, 5 octobre 2025	U. S. Villejuif	Rallye de Villejuif
dimanche, 19 octobre 2025	Randonnée du Sourire	Rallye des Châtaignes

Les Randonnées dominicales VTT

dimanche, 9 mars 2025	SMUS	Grand Bi	39 km
dimanche, 20 avril 2025	ASB	30ème Randonnée Brévannaise	15, 38 et 53 km
dimanche 28 septembre 2025	Plessis-Trévisé	La Trévisienne VTT	17, 32, 47 et 62 km.
samedi, 18 octobre 2025	ASB	12ème Bréva'night	30 km



L'École Sans Mur compte sur vous

Ce bulletin d'information sera édité en début d'année
en s'alimentant de l'actualité
mais également grâce à vos propositions d'articles.

**Alors n'hésitez pas !
Toutes les contributions sont les bienvenues.**

La rédaction



<http://eclbsportsregion.fr>



Bulletin de l'Élan Cyclo de Limeil-
Brévannes association de loi 1901.

Responsable de Publication : Marie-Christine DUDRAGNE
6 allée du Clos des Cherche Feuilles,
77170 Brie-Comte-Robert 06 72 30 94 82
marie-thierry94@hotmail.fr

Toutes les photos ont été réalisées par nos soins et tous les ad-
hérents ont signé le droit à l'image.